



FR

AL-ALAC-ST-0414-04-01-EN

ORIGINAL : anglais

DATE : 2 mai 2014

STATUT : Final

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE (ALAC)

Déclaration de l'ALAC sur le projet de mise en œuvre du système de signalement de l'exactitude des données WHOIS

Introduction

Alan Greenberg, membre ALAC de l'Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO) et agent de liaison de l'ALAC auprès de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), a rédigé une version préliminaire de cette Déclaration à l'issue de discussions à ce sujet au sein d'At-Large et dans les listes de diffusion.

Le 17 avril 2014, cette Déclaration a été publiée sur [l'espace de travail d'At-Large pour le projet de mise en œuvre du système de signalement de l'exactitude des données WHOIS](#).

Le même jour, Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC, a demandé à l'Équipe de l'ICANN chargée de l'élaboration des politiques en faveur de l'ALAC d'envoyer un appel à commentaires concernant les recommandations à tous les membres At-Large via [la liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 23 avril 2014, une version incluant les commentaires reçus a été publiée sur l'espace de travail cité plus haut, et le président a demandé au personnel d'inviter les membres de l'ALAC à participer à un vote de ratification concernant la proposition de déclaration entre le 24 avril et le 1^{er} mai 2014.

Le même jour, le président a demandé que la Déclaration (AL-ALAC-ST-0414-04-00-EN) soit transmise pour consultation publique en mettant en copie la personne au sein de l'ICANN responsable de la consultation publique à ce sujet et en notant que la Déclaration devait encore être ratifiée par l'ALAC.

Le 2 mars 2014, le personnel a annoncé que, selon les résultats du vote en ligne, l'ALAC approuvait la Déclaration avec 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Ces résultats sont disponibles librement sur : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=3861xIHwCh2BIhxR5TvzZx2y>.

Résumé :

1. L'ALAC soutient pleinement l'ICANN, qui souhaite se charger d'évaluer et de garantir l'exactitude des données WHOIS.
2. Tout en élaborant une méthodologie et des outils d'évaluation, un programme doit être mis sur pied concernant l'utilisation des indicateurs d'exactitude conçus.
3. Il est important que l'ICANN contrôle l'exactitude des données WHOIS et se penche sur les problèmes résolus, et que la communauté soit tenue informée des résultats de manière détaillée.

Déclaration de l'ALAC sur le projet de mise en œuvre du système de signalement de l'exactitude des données WHOIS

L'ALAC soutient pleinement l'ICANN, qui souhaite se charger d'évaluer et de garantir l'exactitude des données WHOIS au travers du processus de conformité contractuelle.

L'ALAC pense que tout en élaborant une méthodologie et des outils d'évaluation, un programme doit être mis sur pied concernant l'utilisation des indicateurs d'exactitude conçus. Les bureaux d'enregistrement pertinents doivent examiner au cas par cas les échecs spécifiques, mais il est essentiel d'expliquer clairement comment l'ICANN utilisera les résultats d'ensemble, et notamment dans quelle mesure elle recherchera des motifs récurrents dans ces résultats et comment les anomalies seront corrigées.

De plus, il est important que l'ICANN contrôle l'exactitude des données WHOIS et se penche sur les problèmes résolus, et que la communauté soit tenue informée des résultats de manière détaillée.